

commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



F

BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00153 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 3 b) de l'ordre du jour

CX/CF 10/4/3-Add. 1
mars 2010

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ DU CODEX SUR LES CONTAMINANTS DANS LES ALIMENTS

Quatrième session

Izmir (Turquie), 26 – 30 avril 2010

QUESTIONS DÉCOULANT DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES (Présenté par l'Agence internationale de l'énergie atomique)¹

PROJET DE RECHERCHE COORDONNÉE SUR LES APPLICATIONS DES TECHNIQUES DE RADIOTRAÇAGE ET RADIODOSAGE À L'ANALYSE DES RISQUES EN SÉCURITÉ SANITAIRE DES PRODUITS DE LA MER

Présentation du projet de recherche coordonnée

1. Les techniques de radiotraçage et radiodosage sont particulièrement utiles pour obtenir des informations sur la biocinétique et le transfert par la chaîne alimentaire de métaux et de toxines chez les organismes marins, y compris ceux qui sont consommés par l'homme. Ces informations pourraient être mieux liées aux analyses sur lesquelles reposent les décisions de gestion en fonction des risques en ce qui concerne l'évaluation de la sécurité sanitaire des produits de la mer commercialement importants destinés à la consommation humaine.

2. À l'appui de ces objectifs, l'AIEA a lancé un projet de recherche coordonnée (PRC) sur les *applications des techniques de radiotraçage et radiodosage à l'analyse des risques en sécurité sanitaire des produits de la mer*. On pense que cette recherche pourrait aboutir à la fixation de niveaux maximaux, dans les produits de la mer, pour les contaminants déjà évalués (cadmium) ou non (toxines produites par les dinoflagellés, polluants organiques persistants et autres toxines) par le Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires (JECFA) et la Commission FAO/OMS du Codex Alimentarius.

Objectifs du projet de recherche coordonnée

3. L'objectif général du PRC est de produire des données sur les contaminants prioritaires dans les organismes marins en ce qui concerne la consommation humaine, la vente et l'exportation, et d'évaluer l'application et la pertinence de ces données expérimentales pour la gestion de ces contaminants dans les produits de la mer. Les objectifs particuliers du PRC sont notamment les suivants :

- intégrer les recherches actuelles sur les applications des techniques nucléaires à l'étude de la bioaccumulation et du transfert par la chaîne alimentaire des contaminants dans les produits de la mer avec les décisions de gestion en fonction des risques en ce qui concerne l'évaluation de l'adéquation de ces produits pour la consommation humaine et le commerce ;
- recenser clairement les besoins en données scientifiques sur la bioaccumulation des contaminants prioritaires dans les produits de la mer en établissant des liens avec les organismes internationaux de normalisation ;
- produire des données qui soient utiles pour la gestion des contaminants dans les produits de la mer par l'application des techniques de radiotraçage et radiodosage et de techniques nucléaires connexes.

¹ Document préparé par l'AIEA et sous sa responsabilité.

Activités du projet de recherche coordonnée

4. Suite aux première et deuxième réunions de coordination de la recherche (RCR) organisées dans le cadre du PRC², la *troisième réunion de coordination de la recherche du projet de recherche coordonnée sur les applications des techniques de radiotraçage et radiodosage à l'analyse des risques en sécurité sanitaire des produits de la mer* s'est tenue au Siège de l'AIEA, à Vienne (Autriche), du 1^{er} au 5 février 2010.³

5. Ses objectifs généraux étaient les suivants :

- examiner les rapports relatifs au projet présentés par les participants, notamment en tenant compte des objectifs généraux du PRC et des conclusions et recommandations issues de la deuxième RCR ;
- étudier de nouvelles méthodes pour renforcer l'interaction entre les participants ;
- revoir les conclusions et recommandations pour faciliter la réalisation des tâches prévues dans le projet.

6. Lors de l'examen des objectifs du PRC et des discussions ayant eu lieu à la deuxième RCR, les participants ont confirmé que le PRC aurait pour résultat optimal de générer des produits scientifiquement fondés dans le cadre des activités internationales de normalisation, qui seraient notamment les suivants :

- production de données de terrain de qualité garantie sur les niveaux de contaminants dans le biote ciblé, en utilisant des matières de référence ;
- interprétation de données s'appuyant sur la connaissance des mécanismes, à partir d'études expérimentales de radiodosage et de radiotraçage ;
- possible examen des données par le JECFA pour faciliter la prise de décisions sur les niveaux naturels admissibles dans les produits de la mer et/ou conseils du JECFA sur les autres données qui seraient indispensables ;
- évaluations du JECFA et/ou de son comité d'experts sur les contaminants présents dans les produits de la mer, tenant compte des données fournies dans le cadre du PRC, qui pourraient aboutir à la fixation par le Codex de niveaux maximaux dans les produits de la mer.

7. Des présentations ont été faites dans le cadre des discussions pour donner des informations sur l'examen complémentaire des résultats du PRC par la communauté internationale. Elles portaient notamment sur les points suivants :

- activités récentes de normalisation de la Commission FAO/OMS du Codex Alimentarius concernant les produits de la mer et leur sécurité sanitaire ;
- proposition concernant la création d'un réseau international de radioécologie marine (MARLIN) ;
- état des projets actuels et futurs de coopération technique de l'AIEA sur l'utilisation du dosage récepteur-ligand pour quantifier les biotoxines responsables de l'intoxication paralysante par les mollusques et de la ciguatera dans les produits de la mer ;
- présentations des pays, conclusions et recommandations.

² Pour des informations détaillées, voir le document CX/CF 09/3/3 - Add. 1 de février 2009

³ Le rapport complet (en anglais) de la *troisième réunion de coordination de la recherche (RCR) du projet de recherche coordonnée sur les applications des techniques de radiotraçage et radiodosage à l'analyse des risques en sécurité sanitaire des produits de la mer* est disponible sur demande.

Conclusions de la réunion de coordination de la recherche concernant les activités liées au Codex alimentarius

8. La RCR a noté qu'un représentant de l'AIEA a rendu compte des résultats du PRC à la troisième session du CCCF en mars 2009, puis à la 32^e session de la Commission FAO/OMS du Codex Alimentarius tenue en juin/juillet 2009.

9. Elle a été informée que le CCCF, à sa 3^e session, avait inscrit le cadmium et le plomb dans la liste des composés à évaluer en priorité par le JECFA à sa 73^e réunion, qui se tiendra en juin 2010. Le CCCF a également convenu d'examiner les données de recherche issues du PRC pour fixer éventuellement des niveaux maximaux de cadmium dans les produits de la mer (huîtres, coquilles Saint-Jacques et céphalopodes).

10. La RCR s'est félicitée que des données relatives au cadmium aient été présentées au JECFA par des participants du PRC venus du Canada, du Chili, de la Chine, du Japon, de la Thaïlande et du Vietnam, et il a été indiqué que les conclusions de la 73^e réunion du JECFA seraient examinées à la quatrième RCR, qui aura lieu en 2011.

ENQUÊTE SUR LA CONTAMINATION PAR LA FUMONISINE B1 DE LOTS DE GRAINS DE MAÏS ALIMENTAIRE DESTINÉ AU COMMERCE DANS CINQ ZONES D'ÉCHANTILLONNAGE AU NIGERIA EN 2002⁴

11. En réponse à la décision prise à la 3^e session du CCCF d'entamer les travaux visant à fixer des niveaux maximaux pour les fumonisines dans le maïs et les produits dérivés du maïs, et à établir les plans d'échantillonnage associés, l'AIEA est heureuse de présenter des observations dans le cadre de l'étape 3 (voir le document CX/CF 10/4/8 – Add. 1), concernant les résultats de son enquête sur la contamination par la fumonisine B1 de lots de grains de maïs alimentaire destiné au commerce dans cinq zones d'échantillonnage au Nigeria⁵, pour examen à la 4^e session du CCCF au titre du point 8 de l'ordre du jour.

⁴ Établie par le Laboratoire de la protection des aliments et de l'environnement de Seibersdorf (Autriche), en collaboration avec l'Unité des mycotoxines des laboratoires centraux d'Oshodi de la NAFDAC à Lagos (Nigeria).

⁵ Le rapport complet (en anglais) de l'enquête sur la contamination par la fumonisine B1 de lots de grains de maïs alimentaire destiné au commerce dans cinq zones d'échantillonnage au Nigeria en 2002 est disponible sur demande.